

# Rapport du directeur de l'Institut de formation des enseignants (IUFE) 2013-2014

<b>1. Introduction.....</b>	<b>2</b>
<b>2. L'IUFE dans son ensemble : instances, communication, personnel, réseaux .....</b>	<b>3</b>
Les instances de l'IUFE .....	3
La communication .....	5
Le personnel de l'IUFE.....	5
L'IUFE et les autres institutions de formation des enseignants .....	6
<b>3. Les quatre filières et la formation continue .....</b>	<b>8</b>
Formation des enseignants du primaire (FEP) .....	8
Formation des enseignants du secondaire (FORENSEC) .....	9
Formation des enseignants spécialisés (MESP).....	11
Formation en direction d'Institutions de formation (FORDIF) .....	12
Formation continue.....	13
<b>4. La recherche .....</b>	<b>14</b>
Equipes de recherche .....	14
Manifestations scientifiques.....	14
<b>5. L'IUFE en chiffres.....</b>	<b>16</b>
Statistiques FEP .....	16
Statistiques FORENSEC.....	17
Statistiques FORDIF .....	18
Statistiques MESP .....	18
<b>6. Les membres des instances de l'IUFE .....</b>	<b>20</b>
Conseil de l'IUFE.....	20
Assemblée de l'IUFE.....	20
Comité de direction.....	21
Groupe de coordination.....	21
Comités de programme .....	22
<b>Liste des acronymes.....</b>	<b>24</b>

## 1. Introduction

Comme tous les systèmes de formation des enseignants, ce qui est proposé par l'Institut universitaire de formation des enseignants fait l'objet de moult critiques, projections, projets de réformes... Que l'Institut soit à l'interface du politique et de l'académique n'a jamais été aussi manifeste, depuis sa création, qu'en 2014 : les exemples et conséquences concrètes de cet état de fait sont présents à l'esprit de tous.

Aujourd'hui, en termes d'objectifs, l'IUFE vise

- la poursuite des travaux au sein des instances cantonales et fédérales ayant mission d'organiser les différentes sphères de la formation des enseignants (politiques, administratives, recherche) ; et en particulier
- la poursuite des travaux de concertation et de collaboration avec le DIP,
- la reconnaissance de la FORENSEC, de la MESP et le renouvellement de la reconnaissance FEP ;
- le rééquilibrage de ses ressources, y compris par des mesures telles que le renforcement du personnel administratif et technique de la FORENSEC et la planification des conséquences prévisibles des départs à la retraite,
- l'amélioration de son fonctionnement interne.

Le changement de direction intervenu le 15 juillet fait que le présent rapport est dû à la plume de l'ancien directeur, le Professeur Bernard Schneuwly.

Je vous en souhaite bonne lecture !

Isabelle Mili

## **2. L'IUFE dans son ensemble : instances, communication, personnel, réseaux**

L'IUFE est l'institution responsable de toutes les formations d'enseignants et des directeurs d'institutions de formation à Genève. Institution plurifacultaire, collaborant avec plusieurs institutions extérieures à l'Université, impliquée dans moult réseaux régionaux et nationaux, son identité se forge d'abord à travers ses instances de gestion et les canaux de communication qui lui sont propres.

### **Les instances de l'IUFE**

Le site de l'IUFE résume les compétences de différentes instances, en donne la composition et met à disposition les procès-verbaux. Dans ce qui suit, nous mettons en évidence les lignes principales du travail des instances durant l'année 2013-2014.

#### **Conseil de l'IUFE**

Le Conseil a tenu deux séances. Dans le cadre de la séance du 18 novembre 2013, le Conseil a approuvé le rapport du directeur et voté le budget 2013. Le rapport du directeur n'a suscité aucune question. En ce qui concerne le budget, il a été souhaité d'aller dans le sens d'une meilleure visibilité des coûts de chaque offre de formation.

Suite à une demande de la Faculté des sciences, le Conseil s'est penché sur la question de la place de la géographie physique dans la formation des futurs enseignants de géographie. Conscient du problème, le Conseil a demandé que la question, impliquant plusieurs facultés, soit portée au niveau du Rectorat.

Dans cette même séance, le Conseil a abordé la désignation d'un successeur au poste de directeur, le mandat de Bernard Schneuwly touchant à sa fin en juillet 2014. Une nomination aussi rapide que possible a été planifiée pour permettre une sorte de tuilage entre le directeur sortant et le nouveau.

La commission de nomination a examiné les deux candidatures reçues et a proposées, à l'unanimité, de désigner Isabelle Mili comme future directrice. Le Conseil a regretté le faible nombre de candidatures et notamment le fait que des membres d'autres facultés que la FPSE ne se soient pas portés candidats. Le Conseil a également demandé au Rectorat d'envisager la possibilité d'une décharge plus importante pour la future directrice.

Lors de sa séance du 10 avril 2014, le Conseil de l'IUFE s'est d'abord intéressé à la question des différentes demandes de reconnaissance pour les filières de formation. En ce qui concerne la FEP, la demande de renouvellement de la reconnaissance a été déposée et le rapport de la commission était attendu pour fin avril. La demande pour la MESP était en cours d'élaboration. Pour la FORENSEC, la reconnaissance était prévue pour le mois de juin. Pour cette dernière, deux conditions posées par la commission de reconnaissance étaient discutées : celle d'un stage équivalent à 7-8 crédits pour le degré dans lequel l'étudiant n'a pas de stage en responsabilité ; et l'exigence stricte de 90 crédits ECTS pour chaque branche enseignable. La deuxième condition avait déjà été discutée avec les Facultés et des mesures de transition ont été négociées avec les étudiants. Pour la première, des modèles sont élaborés en vue d'une discussion large avec tous les partenaires.

Le Conseil a également abordé la révision de la convention de partenariat. Deux nouveautés importantes y ont été introduites :

- Les représentants de la profession ne font plus partie des comités de programmes ; les questions de contenu et de fonctionnement des parcours seront dorénavant discutées dans les commissions « enseignement » et « stages et emploi », composées de représentants des trois acteurs principaux : DIP, profession et université.
- La formation continue fait dorénavant partie intégrante de la convention.

### **Assemblée de l'IUFE**

L'Assemblée de l'IUFE s'est réunie cinq fois durant l'année académique 2013-2014. Elle a discuté des questions transversales concernant l'ensemble des filières de formation et des questions émanant des différents corps présents en son sein.

Durant cette année, elle s'est attelée à examiner des règlements et plans d'études des différentes filières de formation et formation continue. Elle s'est prononcée sur des modifications (Master en didactique du français - MADF, Certificat complémentaire en enseignement primaire - CCEP), ainsi que sur des nouveaux règlements et plans d'études (Maîtrise en enseignement spécialisé - MESP; Maîtrise universitaire en enseignement primaire - MAEP; Diplôme de formation continue – suppléments en enseignement primaire). Elle a également procédé à l'adaptation du règlement de l'IUFE au regard des exigences de la CDIP.

Elle a suivi le dossier de reconnaissance du titre MASE et la nouvelle procédure de sélection avec l'implication du corps enseignant, ainsi que le dossier relatif à la coordination des offres de formation continue pour l'enseignement primaire, secondaire et spécialisé genevois.

L'Assemblée a régulièrement fait le point de situation au sujet des stages et de la gestion des flux d'étudiants.

Elle a également traité de questions émanant des différents corps et des représentants des étudiants et du corps enseignant (par ex. projet SCORE).

### **Groupe de coordination**

Le groupe de coordination s'est réuni sept fois durant l'année du rapport. Les questions abordées ont été nombreuses, assurant un flux continu entre les deux institutions, à savoir le DIP et IUFE, et avec la profession. En voici les thèmes principaux de discussion.

L'évolution de l'IUFE et des différentes filières de formation a permis d'envisager un nouveau fonctionnement concernant la gouvernance. Il y aura dorénavant d'une part les comités de programme des différentes filières qui les gèrent au quotidien, composés de personnes émanant de l'Université, et d'autre part les commissions « enseignement » et « stages et emploi » pour le secondaire et le primaire, et la commission OMP, dans lesquelles les différents partenaires (profession, DIP et université) pourront discuter et négocier les orientations stratégiques concernant les filières.

A plusieurs reprises, la convention DIP-Unige concernant la formation des enseignants a fait l'objet de discussions approfondies, notamment pour y intégrer également la formation continue. Les différentes demandes de reconnaissance (FORENSEC, FEP, MESP) ont été suivies dans leur évolution. Lors de la réunion du 17 juin, le Groupe de

coordination a appris, avec grande satisfaction, l'obtention de la reconnaissance pour la FORENSEC. Quant à la FEP, le rapport de la commission reçu et discuté est très positif et la reconduction de la reconnaissance pourra être obtenue assez facilement.

Le dossier sans doute le plus complexe concernait les places de stage. Afin de mieux prévoir et gérer les flux des étudiants, il s'agissait premièrement de passer à un système de sélection à l'entrée du CCDIDA, et deuxièmement de faire des prévisions sur le nombre de stages disponibles une année plus tard, lors du passage du CCDIDA à la MASE. Le groupe de coordination a chargé un groupe de travail qui a élaboré une proposition, discutée et avalisée par le premier.

Le Groupe de coordination s'est également penché sur la question des stages pour la FEP dans l'enseignement spécialisé à l'OMP, stages particulièrement importants dans la perspective d'une école inclusive.

La création, à la demande du DIP, de nouvelles filières de formation constituait un autre thème important du Groupe de coordination : un DAS pour des suppléants que le DIP devait engager à la rentrée 2014, dans le cadre de l'introduction de l'école le mercredi matin ; et un DAS pour les enseignants dans les disciplines artistiques et sportives dans l'enseignement primaire.

Par ailleurs, le Groupe de coordination a suivi les travaux des différentes commissions qui lui sont rattachées : enseignement d'une part, stage et emploi de l'autre, pour le primaire et pour le secondaire ; ainsi que la commission OMP.

## **La communication**

Dans la continuité des initiatives prises durant les années précédentes, un effort particulier a été fourni pour garantir une bonne communication, en améliorant les outils et en poursuivant les contacts avec les représentants des différents corps.

### **Moyens de communication**

La réorganisation du *site web* se poursuit régulièrement. Instrument évolutif, le site web va être continuellement revu. La *messagerie électronique* est devenue l'outil de communication essentielle avec les étudiants.

### **Contacts avec les associations**

Durant l'année, des réunions régulières ont eu lieu avec différentes associations et groupements : le Mouvement des étudiants de l'enseignement secondaire (MEES), l'Association des étudiants de la formation des enseignants du primaire (ADEFEP), les Associations des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche, l'Association des Collaborateurs de l'Enseignement et de la Recherche en Sciences de l'Education (ACERSE ; via le comité de la FEP) et l'Association des formateurs du secondaire (AFS).

## **Le personnel de l'IUFE**

### **Corps enseignant**

Le corps enseignant de l'IUFE est composé de deux ensembles.

- Rappelons que seuls les chargés d'enseignement intervenant dans la formation des enseignants du secondaire et de l'enseignement spécialisé sont directement rattachés à l'Institut et émargent à son budget, ainsi que la Conseillère aux

études. Malheureusement, cette dernière est tombée gravement malade et a dû être remplacée dès le mois de juin. Aucun autre changement n'est à signaler.

- En ce qui concerne les professeurs et MER émargeant au budget de l'IUFE, aucun changement n'est à signaler.

### **Personnel administratif et technique**

Le personnel administratif et technique est resté stable. Des absences pour cause de maladie ont nécessité l'engagement de personnel temporaire, en étroite collaboration avec le Service des ressources humaines.

### **L'IUFE et les autres institutions de formation des enseignants**

Trois instances sont chargées de coordonner les différentes institutions de formation des enseignants au niveau romand et au niveau suisse.

#### **CAHR – Conseil académique des hautes écoles romandes de formation des enseignants**

Regroupement des recteurs et directeurs des Hautes écoles romandes de formation des enseignants, le CAHR est un organe de discussion et de prise de position politique commune. Il a notamment finalisé des contrats concernant l'admission sur dossier et la validation des acquis d'expérience. Il a élargi et précisé le programme de formation dans les disciplines à faible dotation horaire où les différentes institutions n'ont pas la masse critique d'étudiants pour créer seules des parcours de formation.

Le groupe « recherche et développement » a été doté d'un nouveau mandat qui vise notamment la mise en réseau des chercheurs au niveau romand. Il a discuté la recherche concernant l'insertion des nouveaux diplômés ; l'IUFE va dorénavant participer à cette recherche avec deux équipes. Les rapports complexes et très différents de canton en canton, entre institution de formation des enseignants primaire et secondaire d'une part, des enseignants pour l'enseignement professionnel de l'autre (IFFP), ont fait l'objet d'une analyse approfondie. Il semblerait bien que Genève se distingue de tous les autres cantons : dans ces derniers, les enseignants des branches générales (français, mathématiques, histoire, etc.) intervenant dans la formation professionnelles ne sont pas formés par l'IFFP, qui n'en a pas vraiment les compétences, mais dans les HEP ou à l'Université de Fribourg ; les enseignants genevois, eux, suivent une formation à l'IFFP. Le CAHF a finalement aussi discuté la question de la formation des formateurs d'enseignants qui ne semble pas répondre complètement aux besoins exprimés par ces derniers.

#### **CLFE**

La conférence latine de la formation des enseignants et des cadres (CLFE) qui réunit les directeurs des institutions tertiaires de formation d'enseignants et un chef de service délégué par chaque département cantonal, s'est penchée sur la question de l'emploi dans l'enseignement, constatant que la pénurie ne semble pas être le souci principal dans la plupart des cantons, sauf pour une ou deux disciplines au secondaire. La situation dans l'enseignement spécialisé a fait l'objet d'une attention plus particulière débouchant sur le constat d'un certain équilibre entre offre et demande. La CLFE a par ailleurs élaboré un tableau comparatif simplifié, donnant une vue d'ensemble de la totalité des formations offertes en Suisse romande pour l'enseignement.

### COHEP – Conférence des hautes écoles pédagogiques

Forum de discussion important au niveau suisse, la COHEP réunit tous les recteurs et directeurs d'institutions de formation d'enseignants. L'intégration de la COHEP dans la nouvelle association des hautes écoles suisses, *swissuniversities*, a progressé : les règlements définissant les différents organes ont été élaborés et sont sur le point d'être adoptés. Pour les institutions *universitaires* de formation des enseignants se posait la question de savoir quelle forme prenait leur participation à la chambre des institutions de formation des enseignants. De toute évidence, elles ne pouvaient pas avoir les mêmes droits que les HEP autonomes : ceci aurait signifié que l'Université de Genève, par exemple, aurait été présente deux fois dans l'assemblée de *swissuniversities*. Un compromis a donc été trouvé qui permet aux institutions universitaires d'être présentes dans la chambre avec plus ou moins les mêmes droits que les autres, mais sans la possibilité de participer à l'assemblée.

La COHEP continue à travailler sur une série de problèmes récurrents : assurance qualité, coûts de la formation, statut de la recherche dans la formation des enseignants, défense de la formation des enseignants dans des hautes écoles contre certaines attaques politiques dans ce domaine, discussion autour de la question du droit de décerner des doctorats en didactique des disciplines.

L'IUFE est plus particulièrement concerné par les initiatives de la COHEP en collaboration avec la CDIP et la Conférence des recteurs des universités suisses (CRUS) concernant le renforcement du champ des didactiques disciplinaires. Genève constitue le plus grand centre de didactiques en Suisse et doit défendre sa place dans le concert des HEP.

### **3. Les quatre filières et la formation continue**

#### **Formation des enseignants du primaire (FEP)**

##### **Plan d'études du Certificat :**

Quelques changements ont été discutés et seront effectifs à la rentrée 2014.

Introduction d'une nouvelle offre en didactique des sciences pour pallier au fait qu'un pourcentage trop faible d'étudiants a la possibilité de suivre les offres existantes, alors même que les sciences augmentent dans la grille horaire des élèves et que des nouveaux moyens d'enseignement sont sortis.

Partant du constat que le poids relatif des stages et des cours était déséquilibré dans le CCEP, un groupe de travail a proposé une nouvelle répartition des crédits pour permettre une augmentation dans le domaine 3 « Intégration et développement professionnel » comprenant les stages en responsabilité et le séminaire d'analyse et de régulation des pratiques professionnelles.

##### **Demande de reconnaissance CDIP**

La commission de reconnaissance des diplômes de hautes écoles pour les enseignants et enseignantes des degrés préscolaire et primaire a rendu un rapport complémentaire le 28 mai 2014. Elle recommande la confirmation de la reconnaissance prononcée le 29 mars 2005 en l'assortissant de quelques conditions à appliquer et recommandations à prendre en compte d'ici le 31 juillet 2015

##### **CAS « soutien pédagogique »**

Le CAS « soutien pédagogique » a débuté au semestre de printemps 2013. Une quarantaine d'ECSP (enseignants chargés de soutien pédagogique) choisis parmi les nombreux dossiers reçus, ont entamé leur formation continue par un premier module portant sur l'enseignement, l'apprentissage et les difficultés dans le domaine de la lecture en contexte de soutien pédagogique. Après un deuxième module centré sur les outils pédagogiques et didactiques, permettant de répondre aux difficultés des élèves, le troisième module porte sur les dispositifs d'intervention conjointe avec le ou la titulaire de la classe. Les retours des participants et des différents intervenants dans cette formation sont très positifs et montrent que cette offre de formation répond à un réel besoin des ECSP.

##### **DAS « suppléants »**

Compte tenu de l'introduction de l'école le mercredi matin et de l'augmentation des départs à la retraite d'enseignants, il existe un risque de pénurie pour la rentrée 2014, même s'il reste difficile à chiffrer exactement. Le comité de programme de la FEP, en collaboration avec la DGEO et la SPG, met sur pied un DAS qui s'adressera aux enseignants suppléants engagés depuis plusieurs années par la DGEO, possédant un titre universitaire, mais pas le titre requis pour être titularisés. Ce DAS de 42 crédits débutera à la rentrée 2014 et se déroulera sur 4 semestres correspondant à la durée de la période probatoire pour les nouveaux engagés dans l'enseignement primaire.

## **Formation des enseignants du secondaire (FORENSEC)**

### **Une année décisive**

L'année 2014-15 a été marquée par deux événements aux conséquences contradictoires : l'obtention de la reconnaissance par la CDIP et la pénurie des stages en responsabilité mis à disposition par le DIP. Au moment où la formation obtient une validation et semble définitivement consolidée, elle est fragilisée dans ses fondements mêmes puisqu'il n'est plus possible, à bon nombre d'étudiants commençant leur formation, de la poursuivre en deuxième année. Cette nouvelle situation de pénurie a impliqué un lourd travail de refonte des modalités d'entrée et a, à juste titre, vivement inquiété les étudiants de première année dans les disciplines les plus touchées.

### **Une refonte en profondeur**

L'ampleur de la tâche fut telle qu'elle a occupé l'essentiel des discussions et des travaux du Comité de programme et de l'administration de la FORENSEC; la suite des discussions sur les adaptations et améliorations à apporter à la formation a dû être reportée.

L'année 2012-13 s'était close sur la mise en place d'un groupe de travail « Gestion des flux », présidé par la Vice-rectrice et rassemblant des représentants du DIP, des associations professionnelles et de l'IUFE ; ce groupe a accueilli ensuite des représentants des directions d'écoles. Suite à la décision prise au printemps 2013 de faire intervenir une sélection à l'entrée du CCDIDA, le mandat donné par le Président du DIP à ce groupe était double : d'une part élaborer des quotas d'entrée par disciplines et pour une période de 4 ans, d'autre part élaborer les modalités de sélection à l'entrée.

Un groupe de travail réunissant les DRH et la direction de l'IUFE s'est consacré à la détermination des quotas d'entrée ; l'objectif était de réguler les flux d'entrées en formation qui, depuis la création de l'IUFE, se caractérisent par des fluctuations importantes et entraînent des difficultés d'ajustement chaque année. Le groupe de travail s'est fondé pour cela sur les moyennes sur dix ans des effectifs par disciplines.

Le second groupe de travail, en lien avec le comité de programme, réunissait des formateurs de l'IUFE, des représentants de la direction et des associations professionnelles. Il a établi un cadre général (constitution du dossier d'admission, entretien, test de français). Suite à la validation de ce cadre en groupe « Gestion des flux » fin 2013, il s'est transformé en Commission d'admission en janvier 2014, commission chargée de la mise en œuvre de ce cadre général.

### **La mise en œuvre de la procédure de classement**

La Commission d'admission, en étroite relation avec le Comité de programme, a piloté la mise en œuvre de la procédure et notamment l'organisation de presque 500 entretiens au cours des mois de mars et avril 2014. L'enjeu pour cette année était en effet de mener de front les entretiens de fin de CCDIDA pour les étudiants désirant obtenir un stage en responsabilité et les entretiens pour l'entrée en CCDIDA. L'ensemble des formateurs de l'IUFE a été mobilisé, répartis en binômes. La Commission a élaboré le « guide d'entretien », précisé les détails pratiques de son déroulement, défini les critères de

pondération pour l'évaluation des dossiers. Puis elle a organisé plusieurs réunions d'information auprès des formateurs afin d'assurer la meilleure coordination possible entre la quarantaine de personnes mobilisées.

En parallèle, la direction a conçu une plate-forme informatisée pour organiser les horaires d'entretiens et la communication des points et des classements.

A la suite des tests de français (assurés par la Maison des Langues) et des entretiens, chaque domaine de disciplines s'est réuni en jury pour examiner les dossiers constitués par les candidats et, faisant la somme pondérée des trois éléments d'appréciation, a établi une proposition de classement. Début juin, un grand jury a rassemblé la Commission d'admission et les présidents de ces jurys afin de coordonner les procédures et valider un classement final pour chaque discipline et chaque niveau (entrée en CCdida et entrée en Mase).

Mi-juin, l'IUFE a donc pu transmettre au DIP les classements des candidats en fonction des places de stages ouvertes.

Malgré le contexte d'urgence et la complexité de la situation, l'ensemble de la procédure a donc permis de répondre, à la date requise, au mandat qui lui avait été donné par le DIP ; il a été rendu compte très régulièrement des travaux des groupes de travail auprès de toutes les instances de l'IUFE et ainsi, aux partenaires. Cette procédure a donc été, selon les souhaits des personnes impliquées, la plus collégiale et la plus transparente possible.

### **Une procédure contestée ?**

La procédure d'admission a suscité beaucoup d'incompréhension, quant au fait qu'il s'agissait d'un concours et non d'une évaluation des dossiers, et de contestation de la part des étudiants qui n'ont pas obtenu de stage en responsabilité. Contestation bien compréhensible pour des étudiants qui dans certaines disciplines fortement déficitaires, se présentaient pour la troisième fois à l'entrée en MASE. Les entretiens et l'évaluation des dossiers des étudiants ont été assumés au mieux par les collaborateurs, compte tenu des circonstances et de la complexité d'une double procédure, mais d'une manière assurément perfectible. Les critères d'évaluation des dossiers ont été définis très précisément pour chaque discipline. Certains étudiants ont regretté une absence d'information sur ces critères : étant donné le calendrier imposé par les instances et les exigences de concertation, les critères ont en effet été élaborés au printemps, sur la base des pièces demandées lors du dépôt du dossier, mais n'ont pu être annoncés lors des inscriptions. Ceci a motivé les responsables du concours à organiser une procédure d'information, d'abord générale, puis plus approfondie et individuelle, en présence de la conseillère aux études suppléante et d'un membre de la commission d'admission. Une quarantaine d'oppositions aux résultats du concours a été enregistrée, dont 17 dûment argumentées. Toutes ces oppositions ont été examinées attentivement. Dans trois cas, des étudiants ont pu obtenir un stage en responsabilité, parce qu'une interprétation d'un élément de leur dossier était discutable, qu'ils avaient été bien classés et que des heures étaient disponibles pour eux.

La Commission d'admission estime donc que, sur la base de cette année pilote, la procédure dans son ensemble est valide. Des améliorations pourraient facilement être apportées, notamment du point de vue de la communication la plus précoce possible

auprès des candidats et des étudiants des Universités en général, qui ont besoin de perspectives claires.

### **La reconnaissance de la CDIP**

L'année 2013-14 s'est terminée sur le retour positif du dossier de reconnaissance fédérale. Les conditions émises à cette reconnaissance – et que l'IUFE s'est engagé à remplir - portent sur la répartition des stages entre secondaire 1 et secondaire 2.

### **Formation des enseignants spécialisés (MESP)**

La *Maîtrise universitaire en enseignement spécialisé (MESP)* bat son plein après avoir accueilli à la rentrée 2014, et pour la deuxième année consécutive, 25 étudiants. Ainsi, 56 étudiantes et étudiants sont actuellement, à différents degrés d'avancement, en train de suivre la formation.

### **Des étudiants diplômés, des étudiants engagés**

A ce jour, l'IUFE a délivré 14 diplômes en enseignement spécialisé. Ces jeunes enseignantes spécialisées (pour l'instant toutes des femmes), issues des deux premières volées de la MESP, ont en grande majorité été engagées dans l'enseignement spécialisé public (appui à l'intégration en classe ordinaire, classes et institutions spécialisées, à l'Office médico-pédagogique, DIP) ou subventionné (écoles privées). En outre, certains étudiants, encore en formation, ont déjà été engagés à temps partiel par l'OMP ou encore par des Services d'enseignement spécialisé d'autres cantons. Alors que la demande de reconnaissance CDIP est en cours, ces engagements indiquent d'ores et déjà une forme de reconnaissance institutionnelle de la formation dispensée par l'IUFE pour laquelle nous remercions nos partenaires externes.

### **Changements dans le plan d'études : plus de centration sur la formation pratique**

Le déroulement du programme d'études durant les deux premières années, ainsi que les évaluations des étudiants et des formateurs de terrain, ont conduit le comité de programme, en concertation avec l'OMP, les représentants professionnels et les institutions privées, à modifier les dispositifs relatifs aux stages dans le plan d'études.

Les quatre stages initiaux sont remplacés par trois stages de plus longue durée, soit un total de 16 semaines à plein temps, ce qui correspond très nettement à plus d'un semestre sur les quatre semestres de la MESP. L'activité de formation se déroule toujours dans chacun des trois types de contextes dans lequel un enseignant spécialisé peut être amené à exercer la profession : enseigner en appui à l'intégration d'élèves à besoins éducatifs particuliers en ordinaire, enseigner en classe spécialisée et en institution spécialisée. En outre, certains dispositifs de formation ont été modifiés afin d'augmenter et d'améliorer les conditions d'étude, d'analyse et de régulation de l'activité professionnelle déployée durant les stages. Ainsi, les étudiants bénéficient d'apports sur l'enseignement et l'apprentissage spécifique à chaque type de contexte de façon plus compact durant la période de stage. Le travail de planification, de préparation, de déroulement, d'analyse et de régulation des séquences didactiques dans les différentes disciplines scolaires est totalement intégré dans le travail à réaliser en stage. Enfin, un séminaire d'analyse, dorénavant spécifique à chaque stage, devrait permettre d'approfondir l'analyse et la régulation de l'activité professionnelle de chaque étudiant sur les plans pédagogique, didactique et collaboratif, en lien avec les particularités de

chaque contexte. La formation par la pratique de l'activité professionnelle, par son analyse et sa régulation cumule ainsi 30 crédits sur les 120 de la MESP.

### Quelques changements dans les instances

A l'instar des comités gérant les programmes des formations d'enseignants primaires et secondaires, la composition du comité de programme de la MESP a été modifiée. C'est dorénavant au sein de la nouvelle commission « Enseignement spécialisé, stages et emploi » que les questions sont traitées avec les directions de l'enseignement spécialisé et les représentants des professionnels.

### Formation en direction d'Institutions de formation (FORDIF)

Depuis sa création en 2008, la FORDIF a organisé 10 CAS en administration et gestion d'institutions de formation et 3 DAS en gestion et direction d'institutions de formation.

Sur l'année 2013-2014, un onzième CAS a débuté en janvier 2014. Il a accueilli à nouveau 60 participant-e-s des sept cantons romands. Cette nouvelle édition se caractérise par plusieurs changements pour le Module d'Intégration dont l'IUFE a la charge :

- 1) Le calendrier a été aménagé de manière à laisser plus de temps entre la réalisation des travaux et éviter l'immobilisation durant deux jours consécutifs pour les participant-e-s
- 2) L'Equipe de formation s'est adjointe les services de quatre formateurs indépendants. Deux d'entre eux étaient déjà collaborateurs à la FPSE. Un troisième est professeur assistant à l'université de Columbia et chargé de cours à l'université de Fribourg. Le quatrième est consultant honoraire à la Tavistock Clinic.
- 3) Le nombre de formateurs permet à présent d'organiser des ateliers par ordre d'enseignement afin de mieux capitaliser sur les expériences de chacun et de permettre une meilleure contextualisation des apports de la formation.
- 4) Le taux d'encadrement des travaux de certification a été diminué de moitié, permettant un meilleur suivi des participant-e-s.

Durant cette année universitaire, un quatrième DAS a également débuté, avec 11 participant-e-s exerçant des fonctions de cadres éducatifs, dans 5 cantons différents. C'est la première fois que le DAS-FORDIF est proposé sous la forme d'un 15 crédits. Des aménagements ont eu lieu pour assurer une meilleure cohérence entre les apports thématiques et les modules respectifs. L'Equipe INT-2 a été rejointe par Eric Tamone, directeur du Service de l'organisation et de la planification à la Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire du canton de Genève.

L'ouverture du MAS en direction d'institutions de formation et politique de l'éducation a été reportée à septembre 2015. Il se composera de quatre modules thématiques et d'un voyage d'études. Les modules porteront sur les thèmes suivants :

- Analyse des politiques publiques
- Fédéralisme et système éducatif
- Economie de l'éducation
- Politique sociale et politique de l'éducation

La collaboration s'est également intensifiée entre les quatre modules organisés respectivement par les quatre institutions partenaires que sont la HEP-Vaud, l'IFFP, l'IDHEAP-Unil et l'IUFE. Cette collaboration se manifeste notamment par un meilleur suivi des parcours et des travaux des participant-e-s.

La remise des titres des CAS 12-13 et DAS 11-12 a eu lieu le vendredi 29 novembre 2013 à la HEP Vaud, en présence du Conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann.

## **Formation continue**

### **Les formateurs de la FEP et la formation continue certifiée**

La formation continue fait partie des mandats que doit assumer l'IUFE : tel était le vœu, dès le début, du Ministre de l'éducation, repris par le Grand Conseil dans ses délibérations. De plus, ce mandat est mentionné dans le règlement de l'IUFE, qui prévoit comme l'une de ses activités « l'organisation d'activités et de modules de formation continue et/ou de perfectionnement professionnel ».

### **Des formations certifiantes**

Nous avons décrit ci-dessus, sous le chapitre « Formation des enseignants du primaire », les filières CAS « Soutien pédagogique » qui ont connu un vif succès et ont été hautement appréciées. Elles seront reconduites selon la même formule. A terme, se posera le problème d'une ouverture vers le secondaire, où des besoins de plus en plus pressants se font sentir. Nous y avons également décrit le DAS suppléants ouvert en septembre 2015.

Un autre DAS pour la formation des enseignants dans les disciplines artistiques et sportives au primaire, élaboré dans l'urgence, a été pour la première fois réalisé durant l'année 2013-14. Il a bien fonctionné étant donné les contraintes importantes et la rapidité de sa mise en œuvre. Des corrections importantes ont été apportées au dispositif, qui s'ouvre une deuxième fois en septembre 2014, avec une volée particulièrement importante, étant donné l'introduction de l'école le mercredi matin, impliquant l'engagement d'un certain nombre d'enseignants, notamment en éducation physique et sportive.

Ces réalisations démontrent l'étroite collaboration entre l'IUFE et le DIP qui travaillent véritablement main dans la main pour répondre aux besoins de formation d'enseignants.

### **Gestion des formations qualifiantes**

Les structures mises sur pied pour gérer les formations catalogues et les formations dans des établissements fonctionnent à satisfaction. Le volume de propositions émanant de l'IUFE n'est pas encore très grand, mais croit. Il faut encore trouver une meilleure adéquation entre offres et demandes du terrain : une tâche qui sera accomplie durant l'année 2014-15.

## 4. La recherche

### Equipes de recherche

Les équipes de recherche constituent la colonne vertébrale de la formation des enseignants à l'IUFE. Chaque formateur universitaire est obligatoirement inséré dans une telle équipe afin de garantir un rapport très étroit entre recherche et formation. Les équipes intervenant à un titre ou à un autre dans l'une des formations des enseignants – primaire, secondaire, spécialisé, FORDIF – sont énumérées dans la liste ci-dessous qui donne une bonne image de l'étendue des travaux menés. Les bases de données de l'IUFE ne sont pour l'instant pas encore suffisamment développées pour fournir une liste exhaustive des publications, qui se chiffrent cependant à plusieurs centaines.

#### *Didactiques*

1. *Didactique de l'éducation physique et sportive*
2. *Didactique de la géographie*
3. *Didactique des arts (musique et arts visuels)*
4. *Didactique des langues étrangères*
5. *Didactique des littératures*
6. *Didactique des mathématiques*
7. *Didactique des sciences (biologie)*
8. *Didactique des sciences (physique et chimie)*
9. *Didactique du français*
10. *Didactique de l'histoire et de la citoyenneté*

#### *Autres domaines*

11. *Développement, apprentissage et intervention en situations scolaires*
12. *Dimensions relationnelles et affectives de l'éducation et de la formation*
13. *Equipe de recherche pour l'histoire (des sciences)*
14. *Evaluation, régulation et différenciation des apprentissages*
15. *Innovation, Formation, Education*
16. *Sociologie de l'action – Transformations des institutions*
17. *Relations interculturelles et formation des enseignants - Genre et éducation*
18. *Théories, actions, langages et savoirs en formation à l'enseignement*
19. *Leadership en éducation*
20. *Pratiques professionnelles et apprentissages en contextes d'enseignement spécialisé*

### Manifestations scientifiques

La journée la plus significative a sans doute été celle mise sur pied à l'occasion de la sortie du livre collectif élaboré par les équipes de didactique de l'IUFE et de la SSED, intitulé « Didactique en construction – construction des didactiques ». Des experts internationaux sont venus discuter les contributions dans le cadre d'une journée publique qui a connu un vif succès régional, avec une participation de représentants de toutes les HEP romandes et du Tessin.

L'IUFE a par ailleurs participé financièrement et/ou à travers ses membres à une série de manifestations scientifiques dont voici la liste :

- 8ème Biennale de l'ARIS (Association pour la recherche sur l'intervention en sport), juillet 2014
- Journée d'études du Conseil Académique des Hautes écoles Romandes de formation des enseignants (CAHR) « Exercices, tâches, activités scolaires », mai 2014
- Journées romandes des formateurs en didactique des mathématiques, avril 2014
- Journées d'études sur l'enseignement de la littérature (février 2014) et de la grammaire (mai 2014)
- Journée d'études de didactique de l'histoire consacrée à la question de l'enseignement de la guerre, à l'occasion du centenaire de la Première guerre mondiale (décembre 2013)

## 5. L'IUFE en chiffres

### Statistiques FEP

#### Nombre d'étudiants par année en 2013-2014 :

BSEP-2 : 99 étudiants

BSEP-3 : 100 étudiants

LME (4<sup>Eme</sup> année) : 2 (derniers) étudiants

CCEP : 101 étudiants

#### Procédure d'admission 2013-2014

- 193 étudiants ont déposé leur candidature à la procédure d'admission FEP 2013-2014 ;
- 138 étudiants ont réussi l'examen de français pré-requis, en décembre 2013 ;
- 141 dossiers de candidature ont pu être retenus (nb. Certains étudiants ont réussi l'examen de français l'année précédente, d'où le nombre plus élevé de dossiers reçus que d'examens de français réussis en décembre 2013) ;
- 100 étudiants ont été admis dans l'orientation « formation en enseignement primaire » du Bachelor en Sciences de l'éducation pour la rentrée académique de septembre 2014, sur la base de leurs résultats à l'entretien d'admission et de la somme de leurs six meilleurs résultats à la première tentative des examens de premier cycle (hors SITS).

#### Titres décernés en 2014

Nombre de licences LME décernées : 2

Nombre de Bachelor décernés : 90 BSEP (66 BSEF)

Nombre de CCEP décernés : 94

## Statistiques FORENSEC

Table 1 – Effectifs par discipline et par diplôme pour l'année académique 2013-2014

	CCDIDA (1 <sup>ère</sup> année)	MASE2a	MASE2b	CSD2	Total (2 <sup>ème</sup> année)	Total
Allemand	12	3	9	0	12	24
Anglais	19	4	9	4	17	36
Arts visuels	7	0	7	0	7	14
Biologie	28	0	1	4	5	33
Chimie	0	1	2	0	3	3
Droit	0	0	0	0	0	0
Economie	0	0	0	2	2	2
ED. Physique	21	1	8	0	9	30
Espagnol	0	0	0	1	1	1
Français	51	9	25	4	38	89
Géographie	16	0	6	5	11	27
Histoire	18	0	6	9	15	33
HA	0	0	0	2	2	2
Informatique	4	0	1	2	3	7
Italien	0	0	3	2	5	5
Latin	2	0	1	1	2	4
Mathématiques	29	15	13	7	35	64
Musique	7	0	2	0	2	9
Philosophie	0	0	1	0	1	1
Physique	22	10	7	1	18	40
Psy-Socio	0	1	0	0	1	1
Total sans DAS	236	44	101	44	189	425
DAS Alimentation	2				2	4
DAS Arts dramatiques	4				2	6
DAS Travaux manuels	0				1	1
DAS Textile	1				1	2
Total DAS	7				6	13
Total avec DAS	243				195	438

### Titres décernés FORENSEC en 2014

Disciplines	MASE2	CSD2	Total
Allemand	12	0	12
Anglais	12	4	16
Arts Visuels	5	0	5
Biologie	1	3	4
Chimie	3	0	3
Droit	0	0	0

Economie	0	2	2
Education physique	7	0	7
Espagnol	0	1	1
Français	32	4	36
Géographie	6	5	11
Histoire	6	9	15
Histoire de l'art	0	2	2
Informatique	1	1	2
Italien	3	2	5
Mathématiques	20	7	27
Musique	2	0	2
Physique	14	1	15
<b>Total</b>	<b>124</b>	<b>41</b>	<b>165</b>
DAS Travaux manuels	0		
DAS Arts dramatiques	1		
DAS Alimentation	1		
DAS Textile	1		
<b>Total avec DAS</b>	<b>127</b>		<b>168</b>

## Statistiques FORDIF

*Sessions CAS achevées ou en cours et nombre de participants/diplômés*

Formation	Crédits ECTS	Nombre de diplômés / participants
CAS GE 2008-2009	10	71
CAS romand 2008-2009	10	122
CAS FR 2009-2010	10	57
CAS romand 2009-2010	10	90
CAS romand 2011-2012	15	81
CAS romand 2012-2013	15	58
CAS romand 2013-2014	15	59
CAS romand 2014-2015	15	60
Participants au total		598

*Sessions DAS achevées ou en cours et nombre de participants/diplômés*

Formation	Crédits ECTS	Nombre de diplômés / participants
DAS romand 2009-2010	20	28
DAS romand 2010-2011	20	20
DAS romand 2011-2012	20	11
DAS romand 2013-2015	15	11
Participants au total		70

## Statistiques MESP

- Première volée entrée en 2011-2012 : 7 étudiantes dont 4 sont actuellement diplômées et 3 en voie d'achever la maîtrise.

- Deuxième volée entrée en 2012-2013 : 20 étudiants dont 2 désistements, 11 diplômés et 7 en voie d'achever la maîtrise
- Troisième volée entrée en 2013-2014 : 25 étudiants dont 4 désistements et 21 actuellement en 2<sup>e</sup> année.
- Quatrième volée entrée en 2014-2015 : 25 étudiants dont 1 désistement.

## 6. Les membres des instances de l'IUFE

### Conseil de l'IUFE

- Le Recteur ou son délégué : Guillemette Bolens
- Le doyen de chacune des facultés partenaires, ou son délégué : Lluis Fontbote (Sciences), Bernard Morard (SES), Pascal Zesiger (FPSE), Nicolas Zufferey (Lettres)
- Un membre du corps enseignant de chacun des programmes de formation de l'IUFE : Andreas Müller, Lucie Mottier
- Un représentant de la Haute école de musique et de la Haute école d'art et design : Olivier Rogg, Lysianne Lehot Hirt
- Deux représentants de la profession, proposés par les associations professionnelles concernées par les programmes dispensés : Raphaël Fornallaz, Marti Ruiz-Altaba
- Deux représentants du Département de l'Instruction Publique : Pascal Cirlini, Frédéric Wittwer

Avec voix consultative :

- Le directeur de l'Institut : Bernard Schneuwly
- Le directeur-adjoint de l'Institut : Walter Loosli
- Un représentant des HEP : Guillaume Vanhulst

### Assemblée de l'IUFE

a) Présidence : Margarita Sanchez-Mazas

b) Membres réguliers

- Quatre représentants professeurs des comités de programme des formations dispensées par l'IUFE :
  - Primaire : Jean-Luc Dorier
  - Cadres : Frédéric Yvon
  - Secondaire : Charles Heimberg
  - MESP : Greta Pelgrims
- Un représentant de chacune des Facultés partenaires :
  - Sciences : Bruno Strasser
  - SES : Anne Sgard
  - Lettres : Christophe Laenzlinger
  - FPSE : Margarita Sanchez-Mazas
- Quatre collaborateurs de l'enseignement et de la recherche de l'Institut :
  - deux émanant de la formation des enseignants du primaire : Roland Emery, Glais Sales Cordero
  - deux émanant de la formation des enseignants du secondaire : Rémy Kopp, René Rickenmann
- Quatre étudiants, proposés par les étudiants inscrits à l'Institut :
  - un du primaire: Michael Schmutz,

- deux du secondaire : Jean-Paul Derouette, Laurence Muriset
- Un membre du personnel administratif et technique de l'Institut : Alexandre Fouchault

#### b) Membres invités avec voix consultative

- Trois délégués des associations professionnelles représentatives des trois niveaux d'enseignement : Isabelle Maulini, Stéphanie Castanier, Marti Ruiz-Altaba
- Conseillère aux études : Catherine Walther Green
- Administratrice : Sonia Bühler
- Directeur de l'IUFE : Bernard Schneuwly

#### Comité de direction

- Directeur : Bernard Schneuwly
- Directeur-adjoint : Walter Loosli
- Directeur/trice de chacun des comités de programmes des formations dispensées par l'Institut
  - FORENSEC : Anne Sgard
  - FORDIF : Frédéric Yvon
  - FEP : Carole Veuthey
  - MESP : Greta Pelgrims

#### Groupe de coordination

##### *Sept représentants DIP, dont 3 de la profession*

- *DIP Directions* : Céline Merad-Malinverni (Primaire), Dominique Bruxelles (Secondaire I), Pascal Cirlini (Secondaire II)
- *DIP Profession* : Laurent Vité (Primaire), Raphaël Fornallaz (Secondaire I), François Bertagna (Secondaire II)
- *OMP* : Carola Vincent Gatti

##### *Six représentants de l'Université*

- Juan Rigoli (Lettres), Marie Besse (Sciences), Michel Oris (SES)
- Serge Erard (FORENSEC), Carole Veuthey (FEP), Walter Loosli (direction IUFE)

*Présidence* : Paola Marchesini et Bernard Schneuwly

*Invités étudiants* : Andrea Valcu, Francisca Zurera

##### *Commission « stages et emploi » du groupe de coordination*

- Sous-commission primaire :
  - Coordination FEP : Isabelle Mili et Carole Veuthey
  - Domaine Intégration et développement professionnel : Anne Perréard Vité
  - Organisation et gestion des stages : Christian Bota
  - DGEO : Karina Zabi
  - SPG : Catherine Tinivella Aeschmann
  - Invités : ADEFEP
- Sous-commission secondaire
  - Walter Loosli, directeur-adjoint
  - Simon Toulou, responsable des stages
  - Sébastien Donatelli et Eric Monneron, Ressources Humaines DIP
  - Francisco Marquez, chargé d'enseignement IUFE

- Eric Stachelscheid, Marc Genoud, Guy Mérat, Gilles Revaz, , Nicolas Kleinmann, Bertrand de Weck, directeurs d'écoles
- François Bertagna, Stéphanie Castanier, représentants de la profession
- Joëlle Schreiber-Orso, Jean-Paul Derouette, étudiants

#### *Commission « enseignement » du groupe de coordination*

- Sous-commission primaire
  - Professeurs et Maitres d'enseignement et de recherche : Isabelle Mili et Olivier Maulini
  - Chargés d'enseignement et collaborateurs scientifiques : Carole Veuthey et Christine Del Notaro
  - ADEFEP : Michaël Schmutz
  - DGEO : Céline Mérad-Malinverni et Isabelle Vuillemin
  - Directions d'établissements : Fabienne Ortel
  - SPG : Isabelle Maulini
- Sous-commission secondaire
  - Bernard Schneuwly, directeur IUFE, membre du comité de programme
  - Blaise Extermann, chargé d'enseignement formation des enseignants du secondaire, didactique de l'allemand
  - Chantal Andenmatten
  - Isabelle Nicolazzi

#### *Commission « OMP » à constituer*

### **Comités de programme**

#### *Comité de programme FEP*

- Coordinateurs : Isabelle Mili et Carole Veuthey, co-coordinatrices
- Professeurs : Jean-Luc Dorier, Olivier Maulini, Lucie Mottier Lopez
- Chargés d'enseignement : Anne Perréard Vité, René Rickenman, Walther Tessaro
- Conseillère aux études : Aline Meyer
- Etudiant : Michael Schmutz, Audrey Hirsch
- Invités : Christian Bota, responsable des formateurs de terrain, Walter Loosli, directeur-adjoint

#### *Comité de programme FORENSEC*

- Professeurs : Anne Sgard, Andreas Müller, Claire Forel, Charles Heimberg
- Chargés d'enseignement : Brigitte Gerber, Laura Weiss, Alain Muller
- Etudiants : Jean-Paul Derouette, Joana de Sousa

#### *Comité de programme MESP*

- Professeurs et Maitres d'enseignement et de recherche : Joaquim Dolz-Mestre, Francia Leutenegger, Greta Pelgrims, Margarita Sanchez-Mazas, Valérie Lussi Borer
- Chargés d'enseignement et collaborateurs scientifiques : Coralie Delorme, Britt-Marie Martini-Vuillemin

- Etudiants : Eliana De Almeida

## Liste des acronymes

**ACERSE** : Association des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche de la SSED

**ADEFEP** : Association des étudiants en formation dans l'enseignement primaire

**CAHR** : Conseil académique des hautes écoles pour la formation romande

**CAS** : Certificate Advanced Studies

**CCDIDA** : Certificat Complémentaire en Didactique de la Discipline et en sciences de l'éducation (CCDIDA)

**CCEP** : Certificat complémentaire en enseignement primaire

**CDHEP** : conférence des directeurs des Hautes Ecoles pédagogiques ou institutions assimilées

**CDIP** : la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique

**CIIP** : Conférence intercantonale de l'instruction publique des cantons de la Suisse romande et du Tessin

**COHEP** : Conférence des rectrices et recteurs des hautes écoles pédagogiques

**CRUS** : Conférence des recteurs des universités suisses

**DAS** : Diploma advanced studies

**EDAC** : enseignant d'accueil

**FEP** : Formation des enseignants du primaire

**FORDIF** : Formation des directeurs d'instituts de formation

**FORENSEC** : Formation des enseignants du secondaire

**IUFE** : Institut Universitaire de formation des enseignants

**MAS** : Master advanced studies

**MASE** : Master of Arts in Secondary Education

**MEES** : Mouvement des étudiants en enseignement secondaire

**MER** : Maître d'enseignement et de recherche

**MESP** : Maîtrise en enseignement spécialisé

**MITIC**: Médias, images et technologies de l'information et de la communication

**SSED** : Section des sciences de l'Education